

Handi'Cnam



Nous accompagnons chaque apprenti en situation de handicap

Qu'est-ce que Handi'Cnam ?

C'est un service qui facilite les études et la vie des apprentis en situation de handicap. Leur mission est de leur apporter les ressources et aménagements appropriés, pour leur permettre de suivre leur cours et examens.

Les apprentis en situation de handicap :

Ils doivent se déclarer auprès de la référente Handi'Cnam, Kawthar FTOUHI, Chargée de vie des apprentis. La démarche doit être effectuée dans les 3 mois après la rentrée.

Un rendez-vous sera ensuite organisé avec un médecin de la médecine prévention, qui décidera des dispositifs à mettre en place pour les accompagner (dispositif pour le matériel ou tiers-temps, aménagement de salle...).

Référente Handi'Cnam

Kawthar FTOUHI

Chargée de vie des apprentis.

(Bureau 238 au 2ème étage)

Contact mail : cfa.accompagnement@cnam.fr

Téléphone : 01 58 80 89 02

Pour nous contacter

Service recrutement

cfa.recrutement@cnam.fr

Tél : **01 58 80 83 61** (du lundi au vendredi 9h-12h30, 13h30-17h)

Téléchargez :

Catalogue CFA Cnam